

**COMPTE RENDU REUNION DE LANCEMENT DE L'IDG**  
**Le 25 octobre 2018 à l'Auditorium de la Région**

**PROPOS D'OUVERTURE** : David BONNEAU, Directeur Général des Services – Région IDF

Bonjour à tous,

Je suis heureux de vous accueillir au nouveau siège de la Région que certains d'entre vous ne connaissent pas encore mais dont j'espère qu'il deviendra vite une référence familière pour chacun, dans ce territoire emblématique des transformations de l'IDF.

Merci en tout cas de votre présence qui témoigne, s'il en était besoin, de **l'importance croissante de l'information géographique et de l'enjeu que représente son harmonisation et sa mutualisation à l'échelle régionale.**

En mettant en place cette infrastructure de données géographiques, nous mettons certes en œuvre une compétence prévue par la loi NOTRe, mais nous sommes surtout convaincus de répondre à une vraie attente dans **une région marquée par un foisonnement d'acteurs et de projets exploitant de la donnée géographique.**

Cette multiplicité d'acteurs et de projets est à la fois **un atout et un défi.**

Un atout, parce qu'elle peut démultiplier l'effet réseau que nous appelons de nos vœux ; un défi, compte tenu de la diversité des besoins, des degrés de maturité inégaux sur cette question et des coûts de coordination à cette échelle.

C'est pourquoi nous avons souhaité **avancer progressivement, que ce soit sur la démarche d'ensemble ou sur les outils** mis à disposition pour porter cette IDG.

1) **Sur la démarche** d'abord en faisant le choix résolu **d'une co-construction avec l'ensemble des parties prenantes.** Plutôt que de définir un cadre a priori, notre ambition est de **structurer progressivement un réseau** avec tous les acteurs intéressés pour identifier collectivement les besoins structurants, les thématiques partagées et les axes de travail en commun potentiels.

Et c'est bien l'objectif de la réunion de cet après-midi : **donner un point de départ officiel à la démarche** qui vous sera présentée plus en détail dans quelques instants par le service Pilotage Transverse et territorialisation qui porte ce sujet, mais aussi et surtout **vous écouter pour que ce projet soit porteur de sens et d'efficacité.**

Car cette IDG sera donc ce que nous en ferons collectivement.

J'insiste d'ailleurs sur le fait que **le cercle des partenaires reste ouvert**, cette question de l'information géographique étant stratégique à la fois pour les collectivités mais aussi pour les opérateurs de réseau et les entreprises privées. Nous avons donc pris le parti d'un système résolument souple et évolutif.

Je voudrais également préciser que **l'IDG régionale n'a pas de vocation hégémonique par rapport aux projets en cours, que ce soit à l'échelle infra-régionale ou nationale** (*j'en profite pour saluer la présence de l'IGN qui a répondu présent à notre invitation et qui interviendra au cours de cette demi-journée*).

Notre objectif est d'abord celui d'une coordination efficace de ces différents projets au service de l'intérêt régional francilien, à travers **l'agrégation et l'interopérabilité des données géographiques existantes pour faciliter l'accès à une donnée de référence utile à tous.**

2) **Concernant les outils**, qui vous seront présentés sous peu, nous avons là aussi fait le choix **d'une démarche itérative avec un premier socle qui doit permettre de structurer le réseau et d'identifier les besoins prioritaires**, avant de mettre à disposition, **dans un deuxième temps, la plateforme que nous comptons mettre en place courant 2019 dans le cadre de la « smart region initiative »** et qui offrira des fonctionnalités plus avancées (capacités de stockage, espaces collaboratifs sécurisés, accès à la maquette 3D de la Région réalisée par l'IAU-IDF...). Ces ressources ne constituent toutefois pas des objectifs en tant que tels mais **des moyens au service d'une ambition collective**. A nous tous de nous en emparer utilement pour avancer.

Je ne pourrai malheureusement assister à vos échanges mais je voudrais vous dire avant de céder la parole que **ce rôle d'animation de l'IDG s'intègre pour nous dans une stratégie d'ensemble de meilleure valorisation des données**, que ce soit pour améliorer la qualité du service rendu aux Franciliens ou dans le cadre de partenariats avec des acteurs extérieurs au Conseil régional.

Je vous souhaite une discussion fructueuse, en espérant vous revoir encore plus nombreux l'an prochain.  
Bon après-midi à tous.

## **RAPPEL DU CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSCRIT L'IDG - Michel RUFFIN**

---

La Région souhaite faciliter l'émergence d'un réseau de coopération utile dans la diffusion et le traitement de la donnée géographique. C'est une démarche de co-construction qu'elle propose aux acteurs concernés plutôt qu'un projet déjà structuré.

### Rappel du cadre législatif

- Directive européenne INSPIRE, transcrite en droit français en octobre 2010 : impose aux autorités publiques de publier sur internet et de partager leurs données géographiques relatives à l'environnement.
- Loi NOTRe du 07 août 2015 : les Régions sont positionnées comme échelon privilégié dans l'animation et le partage autour de la donnée géographique.
- Loi pour une république numérique du 07 octobre 2016, dite loi Lemaire, prévoyant notamment l'entrée en vigueur au 07 octobre 2018 de l'OPEN DATA par défaut pour toute collectivité de plus de 3500 habitants et 50 agents.

### Constat

En IDF : Beaucoup d'acteurs, beaucoup de ressources mais une méconnaissance globale sur les données utilisées par chacun, avec parfois des doublons et beaucoup de temps perdu faute de disposer de la bonne information au bon moment. L'IDG représente ainsi la possibilité de se doter d'une donnée de référence unique et partagée sur des sujets d'intérêt commun.

Un enjeu fort est celui de la coordination des démarches, des outils, des programmes de travail. Et en premier lieu, face au foisonnement d'acteurs, la priorité est de structurer le réseau existant.

Présentation des outils mis à disposition :

- La Réunion plénière annuelle
- La plateforme IDG régionale
- L'extranet collaboratif
- Les ateliers thématiques

En 2019 : projet d'IDG 2.0 intégrée à la plateforme Smart Région pour laquelle un marché de maîtrise d'œuvre sera attribué courant novembre.

La réunion plénière annuelle sera l'occasion de présenter les travaux respectifs de chacun (faire remonter en amont les idées ou travaux), d'avoir une restitution des ateliers par les porteurs, mais également de présenter l'actualité générale de l'IDG, et de permettre à l'IGN de nous présenter son actualité au niveau régional et national.

## LA PLATEFORME IDG – Adrien HEULOT

---

Lien vers le portail : <https://opendata.iledefrance.fr/pages/idg/>

La plateforme prévoit la mise en avant d'une carte mensuelle. Celle actuellement en ligne concerne les lycées et internats financés par la Région. L'objectif est de valoriser les données des participants et partenaires.

Les fonds de carte IGN ont été intégrés, via des flux de données sur l'IDG.

Différents menus présentés :

- Possibilité de filtres par producteur et / ou thématique.
- Fiche info descriptive puis fiche métadonnées
- Lien vers dernières modifications
- Liens vers jeux de données les plus populaires
- Liens vers réutilisation des données
- Mots clés avec en gras les plus fréquemment ressortis

Procédure pour déposer des données sur le portail :

- Envoyer un mail à : [ldg@iledefrance.fr](mailto:ldg@iledefrance.fr) avec le(s) jeu(x) de donnée(s) que les partenaires souhaitent partager.
- En parallèle, accepter les Conditions Générales d'Utilisation sur le site <https://opendata.iledefrance.fr/pages/idg/> (en cours de rédaction, mise en ligne prévue prochainement).
- Les jeux de données sont analysés par l'équipe des géomaticiens. Il s'agit d'un contrôle de cohérence, non pas sur le contenu (relève de la responsabilité de celui qui dépose les données) mais sur le « format » des données :
  - o vérification de couches de données identiques déjà présentes dans un autre millésime ;
  - o présence de métadonnées ;
  - o structure du jeu de données adaptée à sa bonne ouverture et exploitation ;
  - o présence de métadonnées ;
  - o reprojection éventuelle (en WGS84) permettant la visualisation sur la plateforme.

L'objectif est que les jeux de données publiés concernent des données de référence directement utiles dans la logique d'un OPEN DATA qualitatif.

- Validation en comité de pilotage mensuel Open data avant publication sur le portail.
- Publication sur le portail (fréquence de publication définie pour le moment : mensuelle) avec affichage du logo du partenaire et renvoi vers son site le cas échéant. L'ambition de l'IDG est d'agrèger de l'information utile et de valoriser les productions de chacun de ses partenaires.

## Questions / réponses :

### Quid des données d'intérêt régional ? Comment les définir ?

⇒ *Il n'y a pas de définition a priori (cette question se posant aussi à l'échelle nationale). Tout partenaire qui pense qu'elle peut avoir intérêt pour d'autres peut en proposer, sachant bien évidemment que le périmètre de référence et la possibilité de réexploiter ces données dans d'autres contextes constituent sans doute les principaux critères d'identification de ces données d'intérêt régional.*

### Il est question d'une validation par le comité de pilotage : quel est ce copil ? de qui est-il composé ? (DRIEA).

*Il s'agit du Copil chargé de la gestion de l'OPEN DATA à la Région, la plateforme IDG étant hébergée dans sa V.1 .0 sur la plateforme OPEN DATA régionale. Celui-ci n'a toutefois pas vocation à se prononcer sur la qualité et l'intérêt des données proposées, qui restent de la responsabilité des partenaires. Une procédure formalisée est néanmoins nécessaire à des fins de bonne gestion du site, dans l'attente de la migration sur la smart platform 2030.*

### Est-il prévu un accès restreint pour certaines données particulières (BD topo par ex pour les professionnels) ? (APUR)

⇒ *Ce n'est pas vraiment prévu pour le moment sur le portail, celui-ci se voulant ouvert à tous mais il est envisageable de publier ce type d'informations restreintes dans un premier temps sur l'outil collaboratif qui vous sera présenté. Au-delà des enjeux techniques, nous préférons également prendre le temps de bien préciser les besoins, les attentes et les axes de coopération possibles. Cette première année de mise en œuvre doit donc être aussi l'occasion de préciser la nature des besoins en ce domaine, sachant qu'en 2019, avec l'outil Smart Région, il s'agira clairement d'une des fonctionnalités développée dans ce cadre, avec des espaces de travail collaboratif dédiés.*

## **L'OUTIL STAMPLE « ESPACE COLLABORATIF DE L'IDG » - Diane BETORED**

---

Les personnes intéressées par l'outil doivent envoyer une demande par mail à [idg@iledefrance.fr](mailto:idg@iledefrance.fr)

Il est possible d'ouvrir un compte nominatif ou par structure avec une adresse mail générique.

Différents dossiers ont été intégrés à cet espace :

- Evènementiel : présente des évènements autour de la question de la donnée géographique, qui peuvent intéresser l'ensemble des membres (ex : journée du 19 novembre 2018 des utilisateurs du Géoportail de l'IGN)
- Réunions plénières : seront intégrées les PPT de présentation, compte rendus ou tout autre support.
- Ateliers thématiques : décliné en fonction des ateliers qui seront créés, avec les différents documents (comptes rendus...)
- Liens OpenData des partenaires
- L'infrastructure de données géographiques et la loi : textes de loi...

Ici encore, cet espace de travail n'aura de sens que si vous vous en emparez et que vous le visitez régulièrement.

## LES ATELIERS THEMATIQUES - Sébastien BONNEFOIX

---

L'objectif des ateliers est de tendre vers des pratiques communes, d'élargir les partenariats. Ils sont ouverts à tous.

La Région n'a pas vocation à animer tous les ateliers. Les partenaires peuvent tout à fait en proposer et en animer. La liste est ouverte et en attente de propositions.

Quelques exemples :

- Les données : la qualité de la donnée, la notion de données de référence, l'acquisition et la mutualisation de données, les enjeux autour de la propriété des données et de ses usages
- Ateliers sur les métadonnées : Constitution d'un socle commun minimum de métadonnées, les modèles et normes de métadonnées
- Les nomenclatures de classement
- La 3D
- Le Big Data...

Les ateliers listés sont des propositions susceptibles d'intéresser l'ensemble des partenaires. Certains sujets comme la 3D ou le Big Data sont précis, d'autres sont plus généraux comme les données ou les métadonnées et pourront faire l'objet de plusieurs ateliers spécifiques comme par exemple les modèles, normes et socle commun minimum en matière de métadonnées ou bien encore les enjeux autour de la propriété des données et de ses usages.

La communication autour des ateliers se fera principalement sur l'espace collaboratif et le dossier spécifique ATELIERS THEMATIQUES.

### **Questions / réponses :**

Dans le cas où des partenaires souhaitent animer des ateliers, la Région peut-elle mettre des locaux à disposition, pour avoir un lien plus central et plus accessible qu'en grande couronne par exemple ? (PNR Vexin Français).

⇒ *Oui.*

Remarque sur les ateliers : une des clés de réussite est d'avoir une grande vigilance sur les référentiels. Même si on tend vers une normalisation, il s'agit de faire attention au référencement pour l'interopérabilité des données. Ce qui fait sens en terme d'interopérabilité, c'est de tendre vers des référentiels communs.

⇒ *Il s'agit effectivement d'un bon exemple.*

⇒ *Un autre enjeu n'est pas forcément d'avoir une quantité importante de données mais il s'agit surtout de faire attention à la qualité de celle-ci.*

## DEBAT GENERAL

### La Région a-t-elle fait un état de l'art des plateformes des autres régions ? Comment capitaliser ? Quid de la situation en IDF ? (CD 93)

- ⇒ *Oui un travail de benchmarking a été réalisé. D'autres Régions sont plus avancées, avec un travail du même type amorcé dès la mise en œuvre de la directive INSPIRE voire avant. Certaines voient par contre leur ambition de départ s'étioler et/ou sont confrontées à la difficulté de mutualisation et du passage à l'échelle en cas de fusion. D'une façon générale on est toutefois frappé par la diversité des modèles mis en place et des besoins auxquels ils tentent de répondre. Il n'y a donc pas de type idéal dont nous pourrions nous inspirer mais plutôt la nécessité de coller aux attentes du terrain et à la configuration des acteurs locaux. A quoi s'ajoutent dans le cas francilien deux spécificités fortes qui nous invitent à développer notre propre modèle : le nombre important d'acteurs déjà évoqué mais aussi l'existence d'une agence d'urbanisme couvrant l'ensemble du territoire régional (IAU-IDF).*
- ⇒ *Un des enjeux de l'IDG en IDF est justement de mieux savoir ce que chacun fait. La Région est ainsi positionnée comme facilitateur pour contribuer à structurer un écosystème utile.*

### Quid du positionnement de la Région sur les achats groupés ? Pour l'orthophotographie régionale par ex. (CD 91).

- ⇒ *Ce n'est a priori pas prévu même s'il s'agit effectivement de pratiques avérées dans certaines IDG. Deux raisons principales à cela : la complexité administrative et financière liée à des achats groupés et la montée en puissance de l'open data (cf. mise en ligne du RGE de l'IGN sur la géoplateforme) qui rend peut-être cette question moins prégnante.. Toutefois, nous pouvons nous laisser une année pour voir si un besoin objectif se fait jour avec le tour de table et les engagements financiers adéquats.*

### La Région a-t-elle prévu de consacrer du temps à l'animation de la plateforme. Quel est son rôle exact ?

- ⇒ *Le rôle principal de la Région est de faciliter la mise en réseau de l'ensemble des partenaires. Au niveau des outils proposés, si une délégation est souhaitable au niveau des ateliers thématiques, la Région organisera et animera la réunion plénière, administrera la plateforme IDG et l'extranet collaboratif, et instruira les diverses demandes via le guichet unique [ldg@iledefrance.fr](mailto:ldg@iledefrance.fr).*

### Serait-il possible de créer un annuaire des acteurs de l'IDG ? (CA Cergy Pontoise)

- ⇒ *Oui. On peut imaginer dans un premier temps que l'outil collaboratif Stampile serve à identifier les personnes, et dans un 2<sup>ème</sup> temps formaliser cet annuaire et le mettre à disposition sur l'outil.*

### Quid de l'animation territoriale de la Région et de son positionnement avec le CNIG (Conseil National de l'Information Géographique) ?

- ⇒ *La Région a conscience de la nécessaire prise en compte du CNIG dans l'écosystème régional mais la question de son positionnement vis-à-vis de celui-ci n'a pas encore été étudiée. Cette question pourrait être traitée au sein d'un des futurs ateliers à mettre en place.*

La plateforme 2.0 intégrée à la Smart Région prévoit-elle une mise à jour des données en direct par les partenaires ?

⇒ *Oui. C'est une de ses ambitions.*

Réflexion sur l'intervention des services de la Région sur la structure des jeux de données livrés, le modèle de métadonnées (la Région fournira t-elle des outils de métadonnées ?) et la reprojection des jeux.

⇒ *A ce stade on ne mesure pas l'ampleur des propositions des jeux de données mis à disposition sur la plateforme. Un des enjeux des ateliers de travail est d'aborder ces sujets et d'échanger sur des éventuels modèles communs. L'idée n'est pas de remplacer les modèles de métadonnées utilisés par les partenaires par un modèle commun, mais il est possible, pour ceux n'ayant pas de modèles de métadonnées, d'en partager, ce qui est d'ailleurs le cas entre la Région et ses organismes associés (IAU – IDF Mobilités).*

*Les données envoyées par les partenaires ne seront pas retravaillées. Le contrôle de cohérence effectué par les services de la Région portera sur la cohérence avec un même jeu de données existant dans un millésime différent, sur la présence de métadonnées, sur la bonne ouverture du jeu de données garantissant une utilisation opérationnelle, ainsi que sur la reprojection éventuelle permettant d'afficher les données dans le cartouche cartographique de la plateforme (l'idée n'est pas d'imposer un standard de projection des données à l'ensemble des partenaires. Ceux-ci continueront à projeter leurs jeux de données dans le système de projection qu'ils utilisent).*

**PRESENTATION DE LA GEOPLATEFORME DE L'IGN - Jean-Yves LASCAUX et Michel SEGARD**

---

**Cf. Support de présentation de l'IGN. - Tableau excel complet des données disponibles en flux via le Géoportail - Fiche sur la Géoplateforme et schéma général de son fonctionnement – Fiche sur le projet d'établissement**

**Questions / réponses :**

Quid du calendrier de déploiement de la géoplateforme ?

⇒ *L'IGN est en attente de savoir si elle aura ou non des financements complémentaires via le second appel à projet du Grand Plan d'Investissement 2018-2012 (réponse attendue en novembre). Cela permettrait un déploiement plus rapide que si cette mise en place repose sur la seule dotation actuelle de l'Etat.*

Qu'est-ce qui sera gratuit ? Payant ?

- ⇒ *La majorité des données et informations seront gratuites car l'outil a une vocation collaborative, même si le problème majeur est qu'elle a un coût, spécifiquement la partie infrastructure, et que l'IGN n'est pas financé à 100% par l'Etat.*
- ⇒ *Quoi qu'il en soit, l'idée est que les utilisateurs qui l'exploitent massivement payent une légère redevance, qui est beaucoup moins élevée que ce que leur coûterait le fait d'avoir leur propre outil et l'entretien de leur propre infrastructure.*

Problématique des limites communales :

RPCU : Suite à des problèmes techniques liés à la gestion du domaine public non cadastré, des nouveaux outils sont mis en place sur 2018-2019 pour travailler sur 6 premiers départements tests.

A l'heure actuelle, seul le département du Val de Marne a été traité. Il est trop tôt pour parler de date de mise à disposition du RPCU sur l'ensemble de l'Ile-de-France.

Certaines limites communales sont sujettes à ambiguïté quant à leur positionnement et nécessitent un arbitrage entre les communes que seule la DGFIP est à même d'assurer.

Ces limites concernées sont identifiées lors de la production de la RPCU.

### Quid de l'articulation plateforme régionale et nationale ?

*Réponse conjointe IGN/RIF :*

⇒ *La Geoplateforme de l'IGN n'a pas vocation à accueillir toutes les plateformes régionales infra. Si elle permettra aux collectivités, via des marques blanches, d'y traiter directement leurs données SIG, il est essentiel que des plateformes à des niveaux infra perdurent et ceci notamment parce que les jeux de données présentent des intérêts divers en fonction de leur contenu (intérêt à un niveau national, régional ou infra, et intérêt en fonction des acteurs et de l'utilisation qui est faite de ces données). Tout comme l'IDG régionale n'est pas contradictoire à la mutualisation de données à une échelle plus réduite, comme par exemple au niveau métropolitain ou à l'échelle d'un PNR. Sur ce point, les mises en place de la Geoplateforme et de l'IDG régionale sont donc complémentaires et répondent parfaitement aux préconisations présentées dans le rapport parlementaire sur les données souveraines. L'IGN insiste sur les outils mis en place dans le cadre de la Geoplateforme tels que le moissonnage, les API et surtout sur l'interopérabilité entre les plateformes. L'IGN est en phase avec le projet d'IDG régional et son rôle est de faciliter la communication entre les différentes plateformes.*

## **PROJET DE COLLECTE ET D'HARMONISATION DES DONNEES DECRIVANT LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT FRANCILIEN - SIAAP - Cécile REMY et Emilie BOUET**

---

### **Cf. support de présentation du SIAAP**

Le réseau d'assainissement a la particularité d'être géré par une très grande variété d'acteurs, qui disposent pour la plupart de données géographiques décrivant leur réseau d'assainissement. Si des échanges de données existent entre certains partenaires, aucun ne dispose à ce jour d'une vision complète, cohérente et actualisée de l'ensemble du réseau francilien.

Pour progresser dans cet objectif, le SIAAP collecte actuellement les données de ses partenaires amont. Cette phase achevée, en l'absence de géo-standard consensuel, un modèle conceptuel de données commun devra être formalisé. Sur la base de ce modèle, la phase d'harmonisation des données pourra être conduite.

Pour pérenniser et faciliter ces échanges de données dans le temps, le SIAAP est fortement intéressé par la mise à disposition d'un annuaire et d'un appui sur la constitution du réseau. A moyen terme, une perspective intéressante consisterait à intégrer un module de validation des données à la plateforme. La mise en place d'un atelier thématique spécifique sur l'assainissement pourrait enfin être envisagée.



## **QUELQUES INITIATIVES A FAIRE CONNAITRE**

---

Les PNR ont créé une plateforme commune aux 4 PNR (Geo Network / geo Serveur et web SIG commun). La mise en place de l'IDG peut être un excellent vecteur de communication pour intégrer à cette démarche le cinquième parc à venir (Brie et Deux Morin), ainsi que de moissonner les jeux de données pouvant intégrer la plateforme régionale et ainsi améliorer la visibilité de la plateforme PNR.

Le CD 93 porte un projet de géoportail : <https://geoportail93.fr>, depuis 10 ans. Il est ouvert aux collectivités du territoire avec un système d'API WMS/WFS.

## **CONCLUSION : Cédric ARCOS – DGA en charge de la modernisation des politiques publiques**

---

Vous l'avez compris : la Région veut jouer un rôle de facilitateur plus que de prescripteur.

Cette IDG n'aura de sens que si c'est un projet collectif.

Ce ne sera un projet collectif que s'il est utile.

Et nous croyons fortement à son utilité car notre activité avec nos différents partenaires nous montre au quotidien que la donnée géographique est structurante dans bon nombre de projets, parfois très visibles (comme les JO) parfois très discrets (mais tout aussi structurants).

Les échanges de cet après-midi ont confirmé qu'il y avait un besoin de mutualisation et d'interopérabilité des données, ainsi que de meilleure coordination entre nos plateformes respectives.

Ils ont aussi confirmé que c'était un travail au long cours et c'est bien ainsi que nous l'envisageons avec une montée en puissance progressive et une démarche multimodale (outils techniques, ateliers thématiques, réunion plénière).

Je forme le vœu que vous vous retrouviez bien dans cette démarche.

Un compte-rendu vous sera adressé suite à cette réunion et l'équipe du service PTT reste à votre écoute si vous avez des questions complémentaires et vous intégrer à la démarche si vous le souhaitez.